

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AI

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 24 mars.

Permettez-moi de commencer par une rectification. L'interruption hebdomadaire du samedi m'a fait confondre la séance de ce jour avec celle de la veille au Palais-Bourbon. Or, si le vendredi, la Chambre avait écarté les amendements de M. Roche, samedi elle en admettait un qui est la ruine des fabriques en ce sens qu'il dégage les communes de toute participation aux frais du culte, de toute réparation demandée par les églises, excepté quand ces églises seront des immeubles communaux. M. Roche n'admet de subsides que pour le logement du curé quand il n'y aura pas de presbytère. Après cela, que la caisse de la fabrique soit à sec, que les vicaires n'aient ni le vivre ni le couvert, que l'église manque de chaires, de bedeau ou de sacristain, cela est égal à M. Roche.

On croit que le Sénat refusera d'adopter cet amendement radical. Mais nous ne croyons pas, nous, à la fermeté du Sénat; cette fermeté-là dépendra de l'attitude du gouvernement. Si le gouvernement reste neutre entre le Palais-Bourbon et le Luxembourg, nos P. P. Conscrits n'oseront jamais résister à M. Roche appuyé par la majorité des députés.

La journée d'hier a été mauvaise pour les républicains. Il y avait élection à Castres; le candidat conservateur, M. Abrial, a triomphé à une très-forte majorité, ce dont les journaux républicains sont tellement mortifiés qu'ils enregistrent le résultat sans commentaires. M. Abrial remplace un républicain décédé, M. Thomas; de sorte que la victoire constitue pour l'opposition conservatrice un gain sérieux. Depuis quel temps, les républicains ont du malheur dans leurs campagnes électorales. Ils subissent des défaites significatives et, comme la crise des affaires et l'inquiétude des esprits augmentent partout, ils ont le droit de redouter, pour les prochaines élections générales, une déroute complète.

Il faut du reste que les Jérômistes et leur chef sentent craquer la République, car ils multiplient, pour se faire prendre au sérieux, les preuves innocentes de "leur agitation" légale. Ils ont tenu hier au Tivoli Waux-Hall une réunion baroque où M. Pascal a célébré le prince Plon-Plon comme un véritable émancipateur désireux d'affranchir le peuple enrévisant la Constitution. Cet effort d'éloquence n'a pas produit d'effet appréciable, car la réunion étant libre, un ou deux orateurs radicaux ont pris la parole pour contester l'excellence de la politique émanée de M. Pascal et de son prince. Mais, sous la couleur de révisionnistes, les assistants étaient, à proprement parler, c'est-à-dire en majorité, des Jérômistes, les orateurs républicains ont été hués, sifflés et réduits au silence. Après eux, M. Lenglé a pris la parole au nom de son prince, toujours pour défendre la vraie tra-

dition napoléonienne et pour affirmer qu'un bonapartiste sincère exerce la royauté autant que le républicain le plus radical. Ce trait était sans doute pour répondre à M. de Cassagnac qui, pour M. Lenglé, est le chef des bonapartistes élégants, c'est-à-dire un faux bonapartiste.

Mais là-dessus M. Lenglé n'aura point le dernier mot, et je prévois pour lui, pour ses amis, pour son prince, un prochain article du Pays qui, ce soir ou demain, amusera probablement Paris et la province aux dépens de la "poignée Jérômiste."

Les journaux ont récemment parlé du général Thibaudin à qui le gouvernement, disait-on, devait confier le commandement d'une division. Mais, pour une raison ou pour une autre, le général Camponon, qui le vaut d'ailleurs sous bien des rapports, ne lui a pas encore pardonné les tours joués par lui à M. Jules Ferry. Une note officieuse et provenant évidemment du ministère de la guerre déclare que la nouvelle de la nomination prochaine de M. Thibaudin à un poste de l'armée active est sans fondement, et qu'on a pris aucune décision à cet égard.

A l'heure où je vous écris, M. de Lanessan poursuit à la tribune le cours de son interpellation sur Madagascar. Le ministère paraît très-rassuré sur les suites de la discussion, malgré les lueurs de l'extrême gauche.

N.

Courrier littéraire

NAVIER MARMIER

(Suite et fin).

Qu'ai-je besoin de feuilleter les livres de l'écrivain pour surprendre sous sa plume l'expression d'un patriotisme toujours en haleine, lorsqu'il s'agit des traditions françaises? La Louisiane, le Canada, ont été séparés de la métropole depuis plus d'un siècle, et c'est d'hier que le territoire de la mère-patrie a été violemment diminué par l'épée jalouse de l'Allemagne. Cette mutilation du sol national devait trouver dans l'âme du Français un écho douloureux, elle devait lui arracher une plainte amère, mais non découragée. La Louisiane! quelles mains européennes la pourraient ressaisir? La Lorraine! qui donc oserait prétendre qu'elle soit perdue pour la France? Toute usurpation dure son temps, mais elle n'est que l'interrègne du droit.

"Silmentables que soient nos calamités, écrivait M. Marmier au lendemain de la guerre franco-allemande, nous ne devons pas dire dans un morne désespoir. Heureux ceux qui sont morts! mais heureux ceux qui vivent encore pour s'entraider dans leurs souffrances, pour donner les salutaires exemples du courage civique, pour contribuer, selon leurs forces, à réparer les désastres de la patrie, pour conserver l'espoir de l'avenir, en tournant les regards vers ces deux rameaux du vieux chêne gaulois, vers ces deux grandes provinces de la France monarchique: Alsace et Lorraine, ces deux sœurs tant aimées!"

"Au temps de la Terreur, un féroce conventionnel disait à un paysan vendéen: "Je détruirai vos clochers pour que vous ne voyiez plus rien que moi." Je vous rappelle vos vieilles superstitions.

"Eh! lui répliqua le brave homme: vous ne pouvez pas nous enlever nos étoiles, et on les voit de plus loin."

"La guerre étrangère et la guerre civile la plus cruelle n'ont pas ménagé nos clochers, et jamais, jamais nous n'oublierons le deuil qu'elles ont mis à nos foyers. Cependant, elles n'ont pu nous enlever l'image des siècles où sont nos gloires, l'amour du sol où sont nos tombes, ni nos étoiles, rayons de Dieu."

"Au fond du Nord, il est un phénomène qu'on ne peut voir sans admiration, bien qu'il se renouvelle régulièrement chaque année. C'est en été quand vient l'heure de la nuit. Le soleil s'incline graduellement, lentement à l'horizon. L'ombre ne s'étend pas encore sur la terre. Seulement, à la surface du ciel, il y a comme une gaze blanche, qui en atténue légèrement la clarté, et, dans les bois dans les champs, sur les eaux, il se fait un grand silence. La nature s'assoupit. Puis, soudain, voilà que l'orient s'empourpre, que les rayons lumineux apparaissent et le mouvement renaît. C'est le réveil, c'est l'aube, c'est le jour qui recommence touchant au jour qui vient de finir."

"En me rappelant ce spectacle que j'ai tant de fois contemplé en Suède et en Norvège, je pense que les peuples ont, dans leur été, des phases où leur force vitale paraît s'engourdir, où le soleil de leur gloire semble s'éloigner. Mais patience! On le reverra dans toute sa splendeur, cet immortel soleil que nul océan ne peut éteindre, que nulle nuit ne peut voiler."

Puissiez-vous être entendu, puisse le crépuscule épais à travers lequel nous essayons vainement de nous rejoindre, de nous unir pour le bien d'un grand peuple, être suivi d'une prompte aurore! Nous sentons le froid qui gagne; reviennent la lumière, le soleil, les grandes rencontres à ciel ouvert, les luttes fortifiantes et glorieuses!

N'avons-nous pas épuisé le cycle de la vie de l'écrivain? Poète, érudit, voyageur, romancier, Français, est-ce que tous ces titres ne l'auraient pas satisfait? Non. Il y veut ajouter celui d'éducateur, et d'éducateur chrétien. Nous l'avons vu "s'obstiner au roman vertueux" lorsqu'il y avait péril pour sa renommée littéraire à demeurer invariablement le défenseur de la vertu.

La vertu est une cliente embarrassante. Nous voyons tous les jours les avocats présenter au juge de grands criminels qu'ils drapent dans le manteau de la vertu; mais le juge, ni les témoins, ni la foule, ni personne n'est dupe du talent de l'avocat. On admire l'art qu'il apporte à draper la faute à l'aide du blanc vêtement de l'innocence; on lui sait gré de corriger l'attitude, le regard, la démarche du vice, au point de donner pour un instant à ceux qui l'écoutent l'illusion de la vertu, et on absout le vice. Supposez maintenant que la vertu sans tache eût été réellement la cliente de l'avocat, on se fût dispensé de l'écouter et à coup sûr on n'eût pas regardé longtemps cette vierge sévère assise près de lui, semblable au reproche vivant, des défaillances de tous.

Eh bien! M. Marmier s'étant fait l'avocat de la vierge impeccable, a mis dans ses discours tant de charme, que les applaudissements l'ont récompensé de son audace heureuse. Après les applaudissements, lui sont venus les honneurs. En possession de cette gloire dans laquelle tant d'autres s'endorment voluptueusement, que pensez-vous qu'il fit? Il chercha du regard ces étoiles qu'il avait si justement appelées les rayons de Dieu, et il lui sembla que les âmes d'enfant sont les véritables étoiles des patries. On lui raconta que Dieu n'était plus qu'un proscrit, que l'école allait être dépeuplée de tout emblème sacré, que l'enseignement serait sans loyauté, et l'âme de l'enfant sans croyance. Le chrétien se révolta, et choisissant au hasard dans ses livres les pages où respire la foi de l'écrivain catholique, il mit entre les mains des enfants de son pays ces petits livres: *Trois jours de la vie d'une reine, les Etats-Unis et le Canada, les Récits américains et les Impressions et souvenirs d'un voyageur chrétien*. Chacun de ces livres est signé: *Xavier Marmier de l'Académie française*, et tous sont inscrits sur les catalogues de la Bibliothèque des familles et des maisons d'éducation. C'est au prix de quelques centimes qu'on les peut acquérir.

Pouvions-nous taire cet effort, cet exemple? Les académiciens oublient quelquefois l'enfance. Le haut enseignement, passe encore! Mais, descendre à l'école primaire, n'exige pas de moi ce sacrifice! Qui donc parle ainsi? Je ne veux nommer personne, mais ce que j'affirme, c'est que M. Marmier tient un langage tout différent. Sans préoccupation de gloire humaine, il effeuille ses grandes œuvres, les réduit, les fait accessibles pour les humbles et combat sans relâche la secte impie qui gangrène l'école afin de mieux perdre la patrie.

M. Marmier s'est souvenu du chevalier de Foëggères dont il a raconté l'arrivée à l'île-de-France. Débarqué sur le rivage, l'officier français y planta un drapeau et une croix. Sur la croix étaient gravés ces mots: *Subet hic Gallia stare cruce*.

C'est la devise que l'écrivain s'est choisie, et par ses livres destinés à l'enfance, l'éducateur chrétien inscrit à son tour sur le seuil de l'école et de la mansarde où vit son public préféré la parole vengeresse: *Subet hic Gallia stare cruce*.

TIBUR.

En ribote

Sous ce titre M. J. Cornély écrit dans le *Matin*, de Paris, un article qui mérite d'être médité un peu partout:

Il y a dans un des sous-sols parlementaires, où des groupes de législateurs, appelés commission, gâchent du beau papier blanc, quarante quatre bonshommes bien empêtés à l'heure qu'il est.

Ces quarante-quatre bonshommes étudient les causes de la crise économique, et font défiler devant eux des délégués des différents corps de métier.

Ces délégués offrent ceci de particulier qu'ils ne sont guère variés dans leurs dépositions qui, toutes, paraissent se résumer en cette phrase fort simple: Cela ne va pas.

Or, l'autre jour, un membre eut l'idée de demander à un ouvrier de dresser le budget des dépenses d'une famille.

L'ouvrier apporta le budget demandé. Rien n'était oublié. Rien, ni les remèdes chez le pharmacien, ni le ressemblage des souliers. A la fin de ce budget, figurait cette mention: —Je jure que je n'invente rien.

"Café-concert, théâtre et distractions, 200 fr."

Avec timidité, le membre en question demanda à l'ouvrier si ce chapitre ne pouvait pas être réduit, et il obtint cette réponse:

—Faudrait-il pas que nous vivions comme des ours?

Le membre n'insista pas.

Il y a trois jours, je rencontre un garçon que j'ai connu jadis en apprentissage. Il est marié aujourd'hui et a deux enfants.

—Je suis très content, me dit-il, je suis chez un mécanicien de la rue Oberkampf. Je gagne douze francs par jour et il n'y a pas de chômage pour moi.

—C'est superbe. Cela te fait plus de trois cents francs par mois. Tu dois avoir un magot à la caisse d'épargne.

—Non, répondit-il. Les semaines ne sont pas de six jours. Il y a le lundi. Ma femme aime le spectacle et nous arrivons tout juste à joindre les deux bouts.

Alors, je me suis mis à calculer, *grosso modo*, ce que le cabaret, le café-concert, le restaurant, les parties fines, le billard, l'absinthe et les tournées de vin blanc, toutes choses inutiles d'abord et nuisibles ensuite, absorbent dans le budget général des ouvriers de la ville de Paris.

Et je suis arrivé à ce résultat bizarre de me démontrer à moi-même que si, depuis vingt ans, les ouvriers parisiens avaient mis de côté, chacun dans son coin, l'argent dépensé inutilement chez le maitre-queue, la question des logements et des locations ne préoccuperait ni les locataires, ni le conseil municipal, et qu'avec ce qu'ils ont bu de trop, les travailleurs parisiens seraient tous propriétaires et logés pour rien.

Une statistique récente a établi que, pendant trente ans, les Parisiens se sont contentés de cent litres de vin par tête. Et la même statistique a établi que, en 1881, la consommation individuelle a été de 227 litres.

Il en résulte que, pendant les trois dernières années, les dépenses inutiles, en vin seulement, se sont élevées à 900 millions environ.

Ajoutez-y le petit verre, l'absinthe le mêlé-cassis, les bocks, les heures gaspillées à pousser des billes, la valeur du travail qu'elles représentent, bombances du lundi chez les mastroquets; triplez hardiment la somme énorme citée plus haut et vous serez dans le vrai.

Et je laisse de côté le café-concert, les bastringues, toutes ces écoles laïques de démoralisation.

Certes, je ne dis pas que tous les ouvriers parisiens sont des pochards; mais, documents en mains, j'établis qu'il y a parmi eux des nuées de noceurs.

Il y a à Paris un cabaret sur 88 habitants, femmes et enfants compris. Dans la Seine-Inférieure, il y en a un sur 75 habitants. Un sur 70 dans le Rhône et la Somme, un sur 54 dans le Pas-de-Calais, un sur 52 dans le Nord. La province, on le voit, ne se laisse pas distancer dans ce culte de la paresse et de l'ivrognerie.

Dépensant davantage au cabaret, l'ouvrier vent gagner plus. Et ainsi nous sommes arrivés peu à peu à l'exagération des salaires, qui a mis sur le flanc notre industrie.

Et voilà l'une des choses de la crise actuelle. Je la sounnets avec humilité aux méditations des quarante-quatre législateurs du Palais-Bourbon.

Or, pourquoi l'ouvrier a-t-il pris l'habitude du cabaret? Parce qu'il a perdu l'amour de la famille. Et pourquoi a-t-il perdu l'amour de la famille? Parce qu'il a tourné le dos à la Religion.

Il ne va plus à l'Eglise. Mais il va au cabaret. Il insulte les curés, mais il respecte les marchands de vins. Ses autels sont les comptoirs de zinc et dans les burettes de son culte immonde verdit l'absinthe.

La République, d'ailleurs, préfère cette religion nouvelle, et les tendresses que les gouvernements réguliers ont pour le clergé, elle les a déversées sur les cabaretiers.

L'école laïque et le cabaret, voilà ses deux bases, ses deux laboratoires, ses deux temples. L'école verse dans le cabaret l'électeur préparé selon la formule Compayré. Le cabaret l'imbibe, le pénétre, le grise d'alcool et de démocratie, et les Chambres républicaines sortent toutes armées de cet accouplement monstrueux des deux fonctionnaires: l'homme qui atrophie l'âme de l'enfant et l'homme qui atrophie le cerveau de l'adulte.

Chaque époque a sa formule.

Nos pères ont crié: Dieu et le roi. Et c'est en poussant ce superbe cri que la patrie a étendu sur l'Europe sa domination morale.

Puis un temps est venu où la France a dansé devant le veau d'or au commandement célèbre de: Enrichissez-vous!

Aujourd'hui, le veau d'or est mort. Les vaches maigres l'ont remplacé

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

23 Avril 1884—No 29

LE DRAME

LES

CHAMPS ÉLYSÉES

(SUITE)

—Et ça, est-ce un rêve? dit Goffin en appuyant son arme sur le cou de M. Lavernède pour l'égorger.

M. Lavernède ne fit aucun geste, aucun mouvement pour se soustraire au péril. On eût dit qu'il n'en avait plus conscience.

—Désolé! continua-t-il en mots entrecoupés... véritablement désolé, mes amis... Vous êtes dans la peine... vous voulez m'emprunter de l'argent... Oh! je ne demande pas mieux. Combien vous faut-il? Prenez d'abord ceci...

Et il distribua une douzaine de pièces d'or à Blouque et à Rinçonnet qui s'en emparèrent avidement.

—Votre chaîne de montre, c'est-il du massif? interrogea l'un d'eux.

—Oui, mes amis, oui...acceptez-la... Je vous la donne... Ainsi que la

montre... et cette bague aussi. Quant à mon coffre-fort... Comment l'ouvrir? Oh! c'est de la magie! J'ai oublié le mot, mes amis, j'ai oublié le mot!

Il y eut un moment de silence.

Enchantés de se partager les dépouilles de leur victime, riches déjà en outre de ce qu'ils avaient gagné aux cartes à Philibert, Blouque et Rinçonnet, en coquins subalternes qu'ils étaient, se trouvaient satisfaits de leurs prises et étaient disposés à ne pas pousser plus loin une aventure qui pouvait finir par mal tourner pour eux.

Ils se consultèrent du regard et, prenant à part Goffin:

—Restons-en là, c'est plus prudent, lui dirent-ils tout bas. Nous avons de quoi rigoler pendant un bon mois, et nous n'obtiendrons pas davantage. Ce brave monsieur est comme fou. L'émotion lui a porté au cerveau. Laissons-le là, et filons en douceur.

—Vous êtes dupes de cette comédie, vous! répliqua Goffin avec une fureur contenue. Ne voyez-vous donc pas que cet homme fait semblant de nous traiter en amis et contrefait le fou pour ne pas avoir à prononcer le mot magique qui permet d'ouvrir sa caisse? C'est là une preuve que la majeure partie de sa fortune est dans cette caisse, en valeurs au porteur, et c'est une raison

de plus pour que je l'oblige à me la livrer.

Goffin était en proie à une rage sourde, d'autant plus dévorante qu'elle se sentait impuissante.

Plusieurs fois il avait menacé de mort M. Lavernède. Mais quelle maladresse insigne eût été de le tuer, avant de lui avoir arraché son secret.

D'un autre côté, le temps s'écoulait.

Il devenait difficile d'arriver à Paris avant minuit pour s'introduire dans l'appartement du rentier.

Eveiller et faire lever les portiers, opérer au milieu de la nuit, cela offrait des inconvénients et était de la vraisemblance à une prétendue mission de confiance?

Faudrait-il donc attendre au matin?

Et cette voiture enrayée dans un fossé, que devenait-elle?

La route, il est vrai, était peu fréquentée, surtout à ces heures-là, et les rares passants, s'il s'en présentait, se précipiteraient bien plus de regagner leurs logis au plus vite que de cette voiture abandonnée que peut-être ils n'apercevraient pas même dans l'obscurité.

Cependant toutes ces circonstances réunies contraignaient Goffin à se hâter. Ces regards imprévus le faisaient bouillir d'impatience, d'autant mieux que tout, d'abord, avait mar-

ché, se disait-il comme sur des roulettes.

Il commença à interroger M. Lavernède.

Tout à tour insidieux et menaçant, il essaya de lui faire comprendre que la résistance était inutile et qu'il fallait obéir.

Il repoussa brutalement les suggestions de ses complices, qui, entendant M. Lavernède déclarer qu'on trouverait chez lui des bijoux dans des coupes de marbre, sur telle et telle cheminée, ne souhaitaient que de s'en aller pour faire main basse sur ces objets précieux, sans s'inquiéter du reste.

—Des bijoux! s'écria-t-il d'un air de mépris. Allons donc!... C'est sa fortune qu'il me faut!

Puis, frappé d'une abominable inspiration:

—Va chercher le jeune homme, ordonna-t-il à Rinçonnet.

M. Lavernède laissa échapper un geste d'épouvante.

—Ah! tu t'es trahi! reprit l'infâme Goffin avec une joie sauvage. Tu as peur... et tu n'es pas plus fou que moi. Nous allons te rendre tout à fait la raison et te rafraîchir la mémoire. Le rentier s'efforça de rester calme.

—Attendez! dit-il. Le premier mot que j'ai choisi pour être inscrit sur ma serrure avant de pouvoir l'ouvrir est *patrie*. Oui, c'est bien cela, *patrie*... J'ai employé ce mot pendant trois mois. Puis j'ai pris *France*.

—Et aujourd'hui?

—J'ai changé de mot hier seulement. Mille affaires sont survenues, mille préoccupations, et... je ne me souviens plus.

—Amène le jeune homme, répéta Goffin.

Puis il ajouta:

—Vous vous moquez de nous, mon cher Monsieur. C'est dangereux, dans la situation où vous êtes. Regardez autour de vous. Il n'y a pas d'instruments de torture pour forcer les gens à livrer leur or. C'est inutile. Je me contenterai de serrer la cravate de votre fils, et vous serez libre de ne pas le laisser étrangler tout à fait en me révélant le mot qui ouvre votre coffre-fort.

M. Lavernède devint livide.

Il balbutia quelques paroles.

—Assez! s'écria Goffin d'un ton impérieux. Votre fortune ou la vie de votre fils... Choisissez!

Rinçonnet s'était éloigné. Il revint.

—Le jeune homme a disparu, dit-il. Votre ami s'était endormi... Il va du reste vous expliquer lui-même...

Une furieuse imprécation de Goffin interrompit cette confidence.

M. Lavernède ne l'avait pas entendue très distinctement, mais l'accès de colère de Goffin la lui fit deviner tout entière.

—Sauvé, pensa-t-il... Julien est sauvé! Oh! je ne crains plus rien maintenant... ma fortune ne tombera

pas dans les mains de ces bandits.

Philibert Rambaud parut, tout chancelant encore de sommeil et d'une ivresse mal dissipée.

Goffin s'élança sur lui et le secoua rudement.

—Est-ce que c'est vrai! comment ça-t-il...

Il le lâcha presque aussitôt sans entamer une explication qu'il jugea préférable d'ajourner.

—Ton fils s'est enfui... Tu vas payer pour lui, dit-il en se précipitant sur M. Lavernède.

Il allait le poignarder, mais Philibert lui arrêta le bras, en lui disant d'une voix pâteuse:

—Finis donc... ne lui fais pas de mal. Tu m'avais affirmé qu'il ne s'agissait que d'un remboursement.

Rinçonnet et Blouque s'interposèrent aussi.

Plus que jamais ils revenaient à leur idée de s'enfuir avec leur butin, car le jeune homme qui s'était échappé avait pu donner l'éveil, et il était urgent de déguerpir au plus vite.

Tuer M. Lavernède... Pourquoi? C'était maintenant de luxe, et un luxe qu'il faudrait peut-être payer cher.

Tout cela fut murmuré en mots rapides.

Le misérable n'écouta rien.

Sa rage ne connaissait plus de bornes, elle s'augmentait de toutes ses espérances déçues.

(A suivre)

sur son piédestal. Mais le branle infernal continue autour d'elles aux cris de : Saoulez-vous, mes amis !

La France est en ribote. Et, dans son ivresse, elle se rature, en les déchirant avec ses pieds, sur les pages splendides de cette histoire magnifique de son passé, histoire si belle, si grande, que les hommes prétendaient qu'elle l'avait écrite sous la dictée de Dieu.

J. CORNELLY.

SOMMAIRE

France.
Courrier littéraire.
En ribote.
FECULETTON.—Un drame des Champs Élysées.
Un scandale.
La session fédérale.
Correspondance d'Ontario.
Bazar St-Jean-Baptiste.
Résumé des dépêches.
Petites nouvelles

ANNONCES NOUVELLES

Cour de Circuit.—Louis Napoléon Servais.
Traverse du Grand Tronc.
La compagnie de navigation à vapeur du St-Laurent.—A. Gaboury.
Soumissions.—C. J. L. Lafrance.
Au bon marché, maison Aristide Bouchout.
A louer.—Chis Cinq-Mars.
Instituteur demandée.
Grande vente de marchandises.—Behan Bros.
Société de Construction Permanente de Québec.—F. Gourdau.
C. B. Lanctot, Montréal.
Déménagement.—J. C. Paterson.

CANADA

QUEBEC 23 AVRIL 1884

Un scandale

L'Electeur de lundi publiait ce qui suit, sous le titre *Actualités* :

On nous écrit de Montréal : ... Vous savez que Mgr Taché a passé une grande partie de l'hiver à Montréal. Ses intimes disaient qu'il était venu pour former une colonie canadienne-française pour le Nord-Ouest. Il est constaté que ce n'était qu'un leurre. Vous savez sans doute qu'en arrivant à Montréal, Mgr Smeulders était allé loger chez les Pères Oblats. Son but avoué était de se mettre ainsi sur un terrain neutre. Mais les Jésuites voyant cela, ont fait venir Mgr Taché, sachant qu'il irait loger chez les Oblats et pourrait ainsi être en rapport constant avec le Commissaire Apostolique.

C'est ce qui est arrivé : Mgr Taché a passé plus de deux mois avec Mgr Smeulders. L'hostilité de Mgr Taché pour l'Université et le Séminaire de Québec étant connue, il est facile de comprendre qu'il n'a pas dû leur faire de bien auprès du Commissaire Apostolique. Aussi existe-t-il une grande irritation contre l'évêque de St-Boniface dans les cercles favorables à l'Université-Laval.

Les faits que je viens de vous indiquer expliqueraient, paraît-il, la lenteur de Mgr Smeulders à se prononcer sur les difficultés pendantes, et la décision de l'Université-Laval de fermer ses cours à l'automne.

Il est très regrettable de voir ainsi un prélat étranger intervenir dans nos affaires exclusivement provinciales.

Cet écrit de Montréal, fabriqué à Québec, est un scandale que notre devoir de journaliste catholique nous impose l'obligation de stigmatiser. Écartons la voile des précautions oratoires, et des euphémismes forcés. En bon français, voici la pensée claire de l'écrivain de l'Electeur : Les Jésuites de Montréal ont monté une intrigue pour faire influencer Son Excellence le Commissaire apostolique par Mgr Taché ; Mgr Taché s'est prêté à l'intrigue et a consenti à cabaler Mgr Smeulders ; Son Excellence s'est laissé cabaler, et en est venu à partager, dans une certaine mesure, l'hostilité de Mgr Taché pour l'Université et le Séminaire de Québec ; enfin, résultat de l'intrigue, le Commissaire du Saint-Siège est trop lent à se prononcer sur les difficultés pendantes, et l'Université-Laval, en conséquence, va fermer ses cours à l'automne. Tel est, sans artifice, le vrai sens de l'écrit publié par l'Electeur, ou cet écrit ne veut rien dire du tout.

Eh bien ! nous n'hésitons pas à qualifier de scandaleuse cette injustifiable sortie. L'Electeur n'a pas plus droit qu'aucun autre journal de traîner dans la presse les révérends pères Jésuites, Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, et le représentant du Souverain-Pontife. Il n'a pas le droit de lancer dans le public des insinuations injurieuses contre ces éminents personnages. Où est le respect de l'autorité religieuse dont

L'Electeur s'est fait depuis quelque temps le prédicateur officieux ?

Il y a dans l'écrit publié par notre confrère trois attaques distinctes : l'une contre les révérends pères Jésuites, l'autre contre Mgr Taché, la troisième, masquée de réticences et entortillée de périphrases, contre Son Excellence le Commissaire Apostolique. Les révérends pères Jésuites ne seront pas surpris des attaques qui leur viennent des quartiers de l'Electeur. Ils en ont l'habitude, et nous ne doutons pas qu'ils se tiennent honorés d'être dénoncés en aussi bonne compagnie. Leur crime est d'avoir fait venir Mgr Taché. Sont-ils coupables de ce forfait ? Nous ne le croyons pas. Mais s'ils le sont, qu'ils veuillent bien accepter nos félicitations sincères pour le crédit dont ils jouissent auprès d'un illustre prélat.

L'accusation contre Mgr Taché est plus formidable encore : on insinue qu'il a passé deux mois auprès de Mgr Smeulders pour influencer son jugement, et qu'il est parvenu à lui communiquer quelque chose de son hostilité bien connue contre l'Université-Laval et le séminaire de Québec. De là, grande irritation contre l'archevêque de Saint-Boniface, chez les amis de l'Université.

C'est la première fois que nous entendons parler de cette hostilité de Mgr Taché contre notre Université-Laval. On prétend que cette hostilité est connue. Pour nous, nous ne la connaissons pas, et nous croyons que le public en général partageait notre ignorance.

L'écrivain de l'Electeur s'écrit, d'un ton pénétré, qu'il "est très regrettable de voir ainsi un prélat étranger intervenir dans nos affaires exclusivement provinciales." Toujours le même système d'insinuations perfides. Les catholiques de cette province croient difficilement à cette intervention induite. Ils s'étonneront surtout d'entendre qualifier de prélat étranger l'archevêque de Saint-Boniface. Mgr Taché, un prélat étranger ! Mais il est une des plus pures gloires de l'Eglise de Québec, il est sorti de ses entrailles, il a été son apôtre le plus illustre au milieu des peuplades du Nord-Ouest, il lui appartient à la fois par la naissance, par la consécration et par le cœur. Et c'est ce prélat qu'on qualifie d'étranger ; c'est lui qu'on dénonce comme un intrus. Nous protestons contre cette indignité. Le public accueillera comme elle le mérite cette inqualifiable attaque contre Mgr Taché dont la sainteté, le zèle infatigable, l'éloquence et le prestige forcent à l'admiration nos frères séparés eux-mêmes, et dont notre histoire parlera comme d'un grand évêque et d'un grand Canadien.

Enfin, l'écrivain de l'Electeur est mécontent, paraît-il, de la lenteur de Mgr Smeulders, et laisse entendre que Son Excellence s'est laissé préjuger par l'archevêque de Saint-Boniface. De tels propos, au sujet du représentant du Saint-Siège, sont tout simplement un scandale. Depuis quand les délégués du pape sont-ils justiciables des journaux ? Depuis quand les journaux ont-ils le droit de faire d'un Commissaire Apostolique le sujet de leurs malveillants racontars ? Son Excellence dom Smeulders est envoyé par le Souverain Pontife pour s'enquérir de nos misères et y porter remède. Il est investi de l'auguste caractère de Délégué du Pape. Où en sommes-nous donc rendus si cela ne suffit pas pour lui assurer le respect de la presse qui se dit catholique ?

Depuis deux ans surtout, l'Electeur a bien souvent parlé de soumission, de respect aux autorités religieuses. Il vient d'en donner un exemple digne de mémoire, en attaquant d'un seul coup un ordre religieux, un archevêque illustre, et un représentant du Pape. C'est une manière originale de se conformer à l'ordre, qui a été donné à toute la presse catholique, de ne pas traîner les personnes et les institutions ecclésiastiques devant le "tribunal impétueux de l'opinion publique."

La session fédérale

La dernière session fédérale a été très importante. Elle a été marquée surtout par l'inauguration d'une politique de chemin de fer large et généreuse. Des intérêts immenses ont été discutés dans l'enceinte du Parlement. Le gouvernement s'est montré

à la hauteur de la tâche qui lui incombait, et malgré certains tiraillements, il a trouvé dans les deux Chambres l'appui dont il avait besoin pour mener à bon terme les importantes mesures qu'il leur proposait.

Voici comment notre confrère de l'Etendard apprécie la politique de chemins de fer du cabinet fédéral, et les incidents qui ont marqué les différentes phases de son adoption :

Les deux seules mesures importantes de la session ont été le prêt au Pacifique de \$22,500,000, et l'octroi d'une dizaine de millions à diverses grandes voies ferrées d'un intérêt général. Le prêt de \$22,500,000 a été fait au Pacifique sur garantie de tout son effectif, à commencer par tout le chemin lui-même, ses terres, son matériel roulant et plus de sept cents milles d'embranchements de première classe.

Le seul risque que nous courons en effectuant ce prêt, c'est celui de rentrer en possession de cette grande voie nationale, avec tout son matériel roulant, sept cents milles d'embranchements dont la plus grande partie constituent les chemins les plus renommés de la Puissance du Canada, d'acquiescer ainsi le tout à un tiers meilleur marché que n'eût coûté la ligne principale seule, et cela tout en assurant la construction immédiate de la section Est passant au nord du lac Supérieur et tombant dans la province de Québec, la section que notre province avait un intérêt majeur à voir construire.

C'est ce qu'en certains quartiers l'on appelle : Donner tout gratuitement trente millions au Pacifique, au grand détriment, au prix même de la ruine de la province de Québec !

Quant aux octrois aux chemins de fer, il suffit de mentionner que la proportion donnée aux voies ferrées construites et à construire dans la province de Québec, est de \$6 000 000 environ sur un total d'une dizaine de millions.

Et c'est encore ce que, dans les mêmes quartiers, l'on appelle voler la province de Québec de ses droits. La frustration de ses avantages naturels, et vider le coffre public pour permettre au Pacifique de détourner le commerce du territoire canadien pour l'acheminer vers l'étranger !

Comment expliquer ces étranges aberrations ? Comment se rendre compte de ce mouvement hostile qui a tout à coup agité la province de Québec et a failli l'induire à paralyser, en la repudiant, la politique conservatrice au moment où elle adoptait deux des mesures les plus propres à assurer notre prospérité future ? Au moment où le bien qu'elle allait faire à notre Province était si évident que, sur les octrois aux compagnies de chemins de fer, tous nos députés, libéraux comme conservateurs, ont donné le spectacle touchant et significatif d'un vote unanime ?

Demain matin, à 7 heures, un service funèbre aura lieu à l'église des congréganistes de St-Roch, pour le repos de l'âme du Révérend Père Beaudry, S. J., ancien directeur de cette congrégation.

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

Sandwich, le 21 avril 1884.

Le mardi 15 avril courant, étaient réunis à Sandwich même les instituteurs et les institutrices des townships de Sandwich-ouest et de Sandwich-est, en conférence pédagogique, afin de discuter ensemble, sous la présidence de leur inspecteur, sur les meilleures méthodes, sur les procédés les plus efficaces pour l'enseignement des différentes branches d'étude qui se font dans les écoles primaires.

Nous avons été témoins des intéressantes discussions qui ont été soulevées alternativement entre ces maîtres et ces maîtresses, et c'est un devoir pour nous de rendre un hommage public au tact de tous ces modestes fonctionnaires en matière d'enseignement pratique. Tous ont fait preuve d'une vraie courtoisie, quand ils ont dû soutenir des idées d'opposition entre eux dans l'emploi de quelques méthodes ou de quelques procédés. Pas de doute que des conférences de ce genre sont appelées à donner une plus grande impulsion au progrès de l'éducation publique, qui est aujourd'hui l'objet d'une vive attention de la part des pouvoirs hiérarchiques dans toute l'étendue de la confédération canadienne ; sans compter que, chez toutes nos populations, on remarque des aspirations plus accentuées vers le développement d'une saine instruction primaire.

Le Révérend Père Abaulin, curé de Sandwich, comme toujours, a honoré cette conférence de sa présence, et a prononcé, avant la clôture de la séance, une allocution toute paternelle et encourageante pour le corps enseignant. Il a insisté sur la nécessité pour les maîtres et les maîtresses de tenir l'idée de Dieu et les connaissances des devoirs religieux comme la base de toute branche d'enseignement, et de toute éducation morale. Il leur a fait remarquer combien nous devons nous estimer heureux d'appartenir à une société qui sait reconnaître l'autorité du prêtre en matière d'éducation et qui le veut dans les écoles

contrairement à certaines nations modernes qui l'en ont furieusement chassé, sans vouloir tenir compte des protestations énergiques des familles chrétiennes, et sans vouloir calculer les terribles conséquences qui doivent résulter d'un enseignement sans morale religieuse.

Le collège de Sandwich, dont les importants travaux d'agrandissement viennent d'être achevés par des dépenses considérables, généreusement faites par l'ordre des Basiliens qui en ont la direction depuis près de quinze ans, ce collège, disons-nous, vient d'avoir une cérémonie de bénédiction qui aura un retentissement, non seulement dans le comté d'Essex, mais bien dans tout le Canada et dans toute l'Amérique du Nord, attendu la solennité avec laquelle s'est faite cette bénédiction. Soixante-dix prêtres sont venus de loin, comme de près, pour assister à cette cérémonie rehaussée par la présence de trois prélats, Monseigneur Walsh, évêque du diocèse, Monseigneur Borgèse, évêque de Détroit et Monseigneur Bruyère, coadjuteur à London.

La messe a été célébrée par Mgr Borgèse, et le sermon de circonstance a été fait par Mgr Walsh, qui a su intéresser et captiver l'auditoire par une instruction des plus relevées et par une rare éloquence. L'ensemble de son sujet ne pouvait être mieux conçu, mieux approprié, ni non plus être rendu avec plus de feu sacré et d'élan de cœur apostolique. L'attention religieuse avec laquelle Sa Grandeur a été écoutée a dit assez combien sa parole a de charme, et combien elle porte avec elle l'autorité de la vérité évangélique.

Les chants à l'office ont été heureusement exécutés par les prêtres et les élèves du collège, et si nous devons citer celui des morceaux qui a brillé au-dessus des autres, nous ne pourrions qu'affirmer une chose, c'est que tout a chanté et accompagné avec un talent de maître dans l'art.

Un splendide dîner gracieusement offert à toute l'assistance, par le Révérend Père O'Connor, supérieur du collège, a été servi dans la vaste refectoire de l'établissement, qui avait été richement orné de fleurs et de guirlandes et disposé pour la circonstance.

Une franche gaieté n'a pas tardé de se produire à table par suite de la bienveillance et de la courtoisie que les supérieurs ont montrées à l'égard des convives. Des santés nombreuses ont été portées réciproquement, et simultanément à qui et à quoi de droit ; des discours s'en sont suivis et ont donné à la fête un caractère animé qui rendait l'expression de satisfaction chez tous les assistants. Des rafraichissements ont été également servis tout à la fois aux différents groupes que l'intimité a fini par former dans toutes les chambres du collège, et chacun a pu épancher son cœur dans celui de ses amis, de ses connaissances saluant ce jour comme un des plus beaux qu'un établissement religieux puisse offrir à ceux qui y ont vécu et qui s'y retrouvent avec ceux qui y conservent leur vie tout entière.

Le collège de Sandwich est une gloire pour le pays, une gloire pour les prêtres Basiliens qui ont su lui donner un tel essor dans les études sérieuses et profondes qui s'y font, dans le nombre toujours croissant des élèves qui arrivent, et dans les importantes et coûteuses améliorations qu'ils ont faites aux constructions primitives, et au bien être matériel des élèves dans tout ce qui est de la nourriture, des dortoirs, de l'infirmerie, des récréations, etc. Nous ne pensons pas que le Canada ait un établissement d'éducation mieux organisé que notre collège de Sandwich.

Nous lisons dans un journal religieux de Détroit un article que nous tenons à reproduire dans nos correspondances, parce qu'il est un hommage rendu à un prêtre canadien dont la réputation de sainteté va toujours croissante. A mesure que le temps laisse sa mort comme terme de sa mission sur la terre, il semble que sa mémoire revienne plus vive parmi ceux qui l'ont connu : on dirait même qu'on se reproche de ne l'avoir pas assez vénééré, ce qui explique l'empressement que ses anciens paroissiens montrent dans toutes les occasions où il s'agit de faire mémoire du Révérend père Lebel, mort curé à Kalamazoo, il y a quelques années.

Le mardi 8 avril courant, à 9.30 du matin, un service funèbre a été solennellement célébré dans l'église de Kalamazoo. Le révérend Père Wheeler officiait et était assisté par les Révérends Pères Cappon, Wernert et O'Brien. Une foule nombreuse, non seulement de la paroisse, mais aussi des paroisses voisines, remplissait l'église, et témoignait par son recueillement et leur respect gardé au défunt. Le révérend Père Cappon, dans une allocution courte, mais pathétique, a fait ressortir tous les mérites, toutes les vertus du Père Lebel, dont la vie a été traversée par des épreuves au souvenir poignant pour ceux qui ont su combien a été

admirable de résignation ce saint prêtre au milieu des tribulations qui lui ont été suscitées.

Sa couronne dans le ciel doit être celle d'un martyr ; sur la terre ceux qui l'ont connu se sentent attirés à lui, et ne tarderont pas à l'invoquer comme un saint. Pour garder sa mémoire à perpétuité, ses paroissiens et ses amis ont voulu qu'une inscription sur un magnifique marbre qui recouvre sa tombe, fût le témoignage constant de la vénération qui lui est vouée ; elle est ainsi conçue :

PREZ POUR LE REPOS DE L'ÂME DU
RÉV. PÈRE ANTOINE-ISIDORE LEBEL.
Fondateur et premier pasteur de cette église
St-Augustine.
30 MARS 1871
R. I. P.

Ce prêtre était un bon canadien, priant souvent en français, et enseignant partout le français quand il était assez heureux pour rencontrer ceux de sa nationalité, dans l'exercice de son ministère.

HTE GIRARDOT.

Bazar St-Jean-Baptiste

Le militaire donne toujours beaucoup de gaieté où il passe. Ainsi avec lui, il est impossible d'avoir des idées noires, tout est charmant, le défenseur de la patrie est là. C'est dire qu'hier au soir, il y a eu beaucoup d'entrain au bazar. Pendant toute la soirée, nous avons eu excellente musique par la fanfare du 9ème voltigeurs de Québec. A huit heures, les commandants, officiers et sous-officiers du 9ème voltigeurs, se réunissaient dans la salle des dîners où un excellent repas leur a été servi. Le lieutenant colonel G. Amyot, a proposé en des termes très-heureux, les toasts à la Reine et à la famille Royale, aux Dames directrices du bazar. Nous savons avec quel art M. Amyot unit les armes à la toge, et les Dames ont été enchantées des bonnes paroles qu'il leur a adressées. Le Major A. Evanturel, qui depuis le commencement du bazar, s'est montré d'un dévouement admirable pour cette œuvre, s'est fait l'interprète des Dames et a remercié le moteur de ce toast. Puis il a proposé la santé au desservant de l'Eglise St-Jean-Baptiste, qui présidait au dîner. Monsieur le Chapelain a remercié messieurs les militaires pour l'encouragement qu'ils voulaient bien donner au bazar.

Nous avons remarqué avec plaisir, que l'habile maître d'hôtel de la Compagnie du St-Laurent, conduit et surveille le service des dîners. Là on nous voyons M. Théophile Gagnon, nous sommes certains de trouver un service fait sans reproches.

N'oublions pas de mentionner que ce soir Messieurs les commis de la maison Z. Paquet, se réunissent pour dîner au bazar. C'est un bel exemple, que ces messieurs donnent et qui nous l'espérons sera suivi par d'autres maisons de commerce.

Résumé des dépêches

EUROPE

ANGLETERRE

Londres, 22 avril 1884.

Les comtés de l'Est de l'Angleterre ont subi ce matin une forte secousse de tremblement de terre.

A Colchester surtout, le tremblement de terre a été très violent. La flèche d'une des plus grandes églises s'est écroulée. Un enfant a été tué, et une femme a reçu une dangereuse blessure au crâne.

A Caggeshall, plusieurs petites filles d'école, ayant voulu sortir pour se sauver, ont été écrasées.

Londres, 22 avril 1884.

A la Chambre des Lords aujourd'hui, lord Grandville a déclaré que le gouvernement anglais était sans aucune crainte pour la sûreté personnelle de Gordon, et qu'il était facile de comprendre l'indignation de ce dernier et ses plaintes contre le gouvernement anglais, lorsqu'on savait qu'il n'avait reçu qu'une seule des dépêches qu'on lui avait envoyées.

A la Chambre des Communes, Gladstone a déclaré que le gouvernement n'avait reçu de Gordon aucune demande de renfort.

FRANCE

Paris 22, avril 1884.

Le Français, journal parisien, annonce que l'Empereur Guillaume est presque continuellement plongé dans une lourde somnolence, et que les symptômes de sa maladie sont très sérieux.

AFRIQUE

GUERRE DU SOUDAN

Le Caire, 22 avril 1884.

Il est rumeur que les rebelles se sont emparés de Berber. On ignore le sort des habitants et de la garnison.

Le lieutenant d'El Mahdi, entre Shandy et Berber a adressé aux populations de ces endroits une proclamation où il demande la soumission à "notre Seigneur, celui qu'on attend depuis longtemps".

Londres 22 avril 1884.

On enrôle, paraît-il, 200 volontaires pour les envoyer au secours de Gordon.

NOTES MARITIMES.—Le *Polynesian*, parti de Liverpool le 10 avril, est arrivé hier après midi, à 3.15 heures à Halifax avec 46 passagers de cabine, 58 intermédiaires et 478 d'entrepont. Les malles seront délivrées ici aujourd'hui.

Les bateaux à vapeur commencent aujourd'hui leurs voyages entre Montréal et Trois-Rivières.

LES RUES.—Veuillez, s'il vous plaît, débayer les traverses des rues qui sont de véritables boîtes à boue.

LA ST-GEORGE.—Nos amis les fils d'Albion célèbrent aujourd'hui leur fête nationale. Il y a service divin avec musique et sermon à la cathédrale anglicane ce matin.

—Les Rhumatismes et les Catarrhes, causés par un sang pauvre et corrompu sont guéris par la Salsepareille d'Ayer.

SIGNAUX.—22 avril, 3 p. m. Rivière, Martin, temps pluvieux, brise modérée, vent de l'est ; cap. Désespoir, pluvieux, fort vent d'est, la glace couvre le fleuve.

Anticosti, la glace s'étend le long de la rive sud-est de l'île ; Pointe Chaleur, léger vent d'est. Un steamer est à 12 milles d'ici. Ce steamer arrivera bientôt à Québec.

UN NOUVEAU PARC.—On lit dans le *Journal de Québec*. On croit qu'il y aurait quelque chose à faire sur l'emplacement de l'ancien parlement pour donner à la place une apparence moins triste que celle que présentent les débris du dernier incendie que l'on devrait faire disparaître complètement. Cet endroit si bien situé ne pourrait-il pas devenir un lieu de promenade. On pourrait y faire avantageusement des plantations d'arbres qui lui donnerait l'apparence d'un parc. Nous appelons l'attention de cette suggestion.

INCENDIE D'UN PALAIS DE JUSTICE.—Le Palais de justice de St-Liboire, comté de Bagot, a été consumé par les flammes le 21 avril courant.

Les papiers qui se trouvaient dans les voûtes n'ont pas été consumés, celles-ci étant aussi bonnes qu'on les croyait être.

AUDACIEUSE TENTATIVE DE VOL.—On écrit des Trois-Pistoles :

Dimanche dernier, pendant la messe, le restaurant des Trois-Pistoles, tenu par mesdemoiselles Côté, a été le théâtre d'une des plus audacieuses tentatives de vol.

Un homme masqué a tenté de s'introduire avec effraction dans la maison. Ayant cassé une vitre dans un châssis, il allait ouvrir celui-ci, quand mesdemoiselle Côté l'aperçut. Sans se déconcerter, elle le menaça de lui flamber la tête s'il ne se retirait pas.

Le voleur resta sourd à ces menaces, mais un appel au secours le fit déguerpir. Toutes les recherches pour découvrir le lieu de sa retraite ont été infructueuses.

Ce n'est pas la première fois qu'une telle audace s'est manifestée par les voleurs à Trois-Pistoles.

—Chargé d'impuretés, votre sang a besoin de l'énergie purifiante et vivifiante de la Salsepareille d'Ayer.

COUR CRIMINELLE.—M. Clément, coroner conjoint, identifie les objets qui sont produits en cour.

Il a lors de l'enquête primitive interrogé 25 ou 26 témoins : un grand nombre d'autres avaient offert de donner leur déposition.

Zéphirin Côté, cultivateur de St-Claude de la Baie St-Paul, connaît l'accusée, qui est sa voisine. La défunte avait cinq enfants. La petite fille de l'accusée est venue l'avertir vers le 9 ou 10 de juillet que la défunte se mourait. Il a dit qu'il fallait avertir le coroner. Les deux femmes ont vécu ensemble en l'absence de leurs maris qui travaillaient à l'étranger et étaient bons amis.

Plusieurs autres témoignages servent à prouver que l'on a bien fait l'enquête sur le cadavre de la défunte.

Justinien Guay, frère de la défunte, dit que lors de l'enquête il n'a pas reconnu la défunte mais a bien reconnu le lincoïl.

Il a bien connu *Tic Tremblay*, beau-père de la défunte, qui est un charlatan et lui a déclaré, la veille de la mort de la défunte, qu'il lui avait donné un remède.

Guillaume Tremblay, époux de la défunte, connaît l'accusée depuis une vingtaine d'années. Sa femme avait 34 ans.

Le Dr Simard dit que le 4 juillet l'accusée, avec son mari, sont venus acheter du poison à rats. Il a expliqué la manière de s'en servir. Elle dit qu'elle ferait attention, car elle ne voulait pas s'empoisonner ni empoisonner personne. C'était de l'arsenic, blanchâtre, inodore et très amère au goût.

Il a fait l'autopsie le 26 juillet dans la chapelle des morts. Le cadavre était décomposé. A l'intérieur, en plusieurs endroits, il y avait des taches brunes et jaunâtres. Le foie, le poulmon et l'estomac, etc., ont été mis dans des boîtes de zinc, soudées par un ferblantier et expédiées à Québec sous les soins d'un constable.

Il n'a pas ouvert la tête. Ce qu'il y avait dans l'estomac était suffisant pour produire la mort, si c'était du poison, et

l'inflammation pouvait avoir été causée par du poison.

François Simard, gouverneur chez le curé de la Baie St-Paul, dit que l'accusée est venue acheter du vin le 5 ou le 6 juillet.

Elle disait que c'était pour un enfant malade, elle en acheta pour 5 cts. Philibert Audet, l'accusée, vers le temps où la défunte est morte, lui a dit qu'elle lui avait donné deux verres de vin : dans l'un d'eux il y avait du poison, qu'il était enveloppé dans de l'étain.

Edouard Martin. Le 9 au soir, l'accusée est entrée précipitamment chez F. Tremblay, en disant que Céline Tremblay se mourait.

Le 10, il l'a rencontrée en voiture : elle dit en souriant que Céline Tremblay était morte et qu'elle allait faire sonner les glas.

Ce matin a eu lieu l'interrogatoire de la femme Joséphine Bouchard qui a été pendant de longues heures auprès de la défunte pendant sa maladie.

La défunte se plaignait beaucoup du "mal de cœur" elle vomissait beaucoup. Le soir, comme le témoin, la défunte et l'accusée étaient toutes seules, la défunte déclara que c'était le vin qui l'avait tuée, que dans ce vin, il y avait du poison qui était poison pour elle.

L'accusée répondit qu'elle n'avait pas le cœur assez noir pour l'empoisonner. La défunte était altérée et très agitée, elle se levait et se couchait sans cesse.

Vers 11 heures l'accusée est venue avec F. Tremblay et n'a pas dit un mot à la défunte.

Le matin après 7 heures le témoin parla d'envoyer chercher le médecin à qui l'accusée s'opposait, et il n'en fut plus question.

Le témoin a entendu dire que la jalousie était cause de haine entre ces deux femmes.

ONGUENT ET PILULES HOLLOWAY.—Les meilleurs amis.—Quand une mauvaise santé s'empare de l'homme, que ne donnerait-il pas pour la changer ! Holloway, pour peu d'argent, offre à tous les valétudinaires les moyens de recouvrer la santé et de renouveler leurs forces. Ses remèdes produisent invariablement les résultats les plus satisfaisants quand la digestion, la circulation et les nerfs sont en défaut. Les Pilules purifient le sang, en balancent la circulation, fortifient l'estomac, amènent le foie à une saine action et chassent toutes les douloureuses affections des intestins sur lesquels elles opèrent doucement, mais efficacement comme apéritifs. Les maladies du caractère le plus alarmant qui ont triomphé de tout autre traitement par les Remèdes Holloway, qui se sont toujours montrés les meilleurs amis du malade.

SPIROMÈTRE

Plusieurs médecins et chirurgiens des armées française et anglaise se sont associés avec M. Souville, de Paris, ex-ai de chirurgien de l'armée française, pour l'assistance dans son institut si bien connu pour le traitement des maladies de la gorge et des poumons.

Pendant une visite, dernièrement, en France, le docteur a été visité par un nombre d'éminents professeurs des principales facultés d'Europe, désirant essayer son traitement spiro-métrique pour les maladies chroniques connues sous les noms de catarrhe, bronchite, asthme, pour les maladies de la gorge et des poumons, et ils sont convaincus qu'avec le traitement par le spiro-mètre ces terribles maladies ne sont plus à craindre et pas même la consommation, à moins que la maladie ne soit dans les dernières phases.

Ses nombreux essais à Prague, à Paris et dans les principaux hôpitaux de l'Europe lui donnent une expérience à graver les maladies de la gorge, des poumons ou des bronches. Ces maladies prennent le plus souvent la forme d'un catarrhe nasal qui, négligé accompli silencieusement mais avec promptitude son action sur la membrane muqueuse du gosier, qu'il dépouille de son enveloppe, laissant ainsi cette surface enflammée constamment exposée aux influences irritantes tant locales qu'atmosphériques.

A mesure que la maladie fait de progrès la matière délétère qui sort constamment de la surface enflammée pendant le sommeil descend dans les tubes bronchiques ; la partie supérieure des poumons est atteinte insensiblement et alors commence la plus terrible des maladies la consommation.

Pourquoi les traitements employés jusqu'à présent sont-ils impuissants à guérir ces terribles maladies ? Parce que les remèdes appliqués à l'extérieur ou introduits dans l'estomac ne font que déranger la digestion et aggraver la maladie.

Les demandes extraordinaires pour le spiro-mètre du Dr Souville en France et en Angleterre lui firent croire que son succès ne serait pas moindre en Amérique.

En effet tout le monde intelligent de la Puissance du Canada sait très bien que des milliers de nos compatriotes ont été guéris par lui et un grand nombre dont les cas étaient prononcés incurables par nos meilleurs médecins.

Les personnes qui ne peuvent pas visiter les bureaux pourront être traitées par lettres adressées à M. Souville, ex-ai de chirurgien de l'armée française, 13, Philippe St., Montréal, 73, Church Street, Toronto, 106, Alexander Street, Winnipeg, Bureaux pour le Canada.

L'annonce est un moyen légitime mis à la disposition d'un peuple éclairé pour faire connaître au monde entier ses découvertes et ses besoins.

Tout le monde intelligent admet le moyen des annonces comme nécessaire que possède rarement un homme de son âge.

Le climat particulier de ce pays, où le froid continue pendant plusieurs mois est particulièrement disposé pour aux progrès de la civilisation et des flâtres.

Les médecins et les malades sont invités à consulter les chirurgiens et faire l'essai de l'instrument gratis aux instituts.

Québec, 16 août 1883.—1 an 498

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifie le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens, à 25 cts la bouteille.

Mères ! Mères ! Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dirait pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cts la bouteille. Québec, 14 jan. 1884.—1 an.

ACHES DE QUÉBEC.

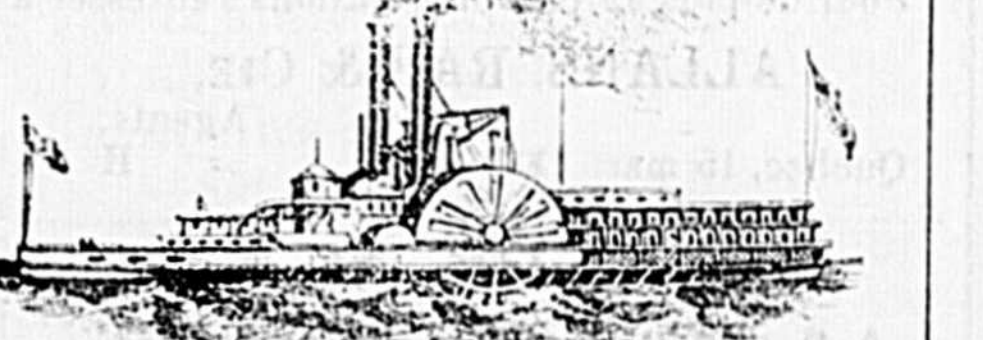
Farine.	Sup. extra, baril, 196.	\$5.90	7.00
Extra.	5.45	5.60	
Porte pour bouillanger.	5.80	6.20	
Extra du printemps.	5.25	5.50	
Superfine No. 2.	4.60	4.75	
Fine.	4.20	4.30	
Finies en poches, de 100 livres.	2.60	2.80	
de seigle en quart.	0.00	0.00	
Mais ou blé d'Inde blanc.			
par 200 livres.	3.70	3.80	
Mais ou blé d'Inde jaune.			
par 200 livres.	3.50	3.60	
Grains.—Blé de semence (Jaune).			
par 60 livres.	0.90	1.00	
Pois.	6.50	7.00	
reves le minot.	2.00	2.50	
Avoine 32 livres.	0.42	0.43	
Foin par 100 bottes.	7.00	8.50	
Paille par 100 bottes.	3.00	4.50	
Orge par minot.	9.60	10.65	

CANADA, Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Québec.

CHARLES A. PARENT, demandeur, No 97. O. CANTIN, défendeur, Et M. V. LEDA PAQUET, opposante.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un bref de vendition expropiation émané de cette cause, les biens et effets du dit défendeur et de l'opposante saisis en cette cause sur un bref d'exécution le vingtième jour de février dernier, seront vendus SAMEDI, le troisième jour de MAI prochain, à DIX HEURES de l'avant-midi du dit jour, sur le marché Jacques-Cartier, en la Cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en une table couverte en marbre, un sofa couvert en crin et un piano, etc., etc.

LOUIS NAPOLEON SERVATS, H. C. S. Québec, 23 avril 1884.—11. 1023

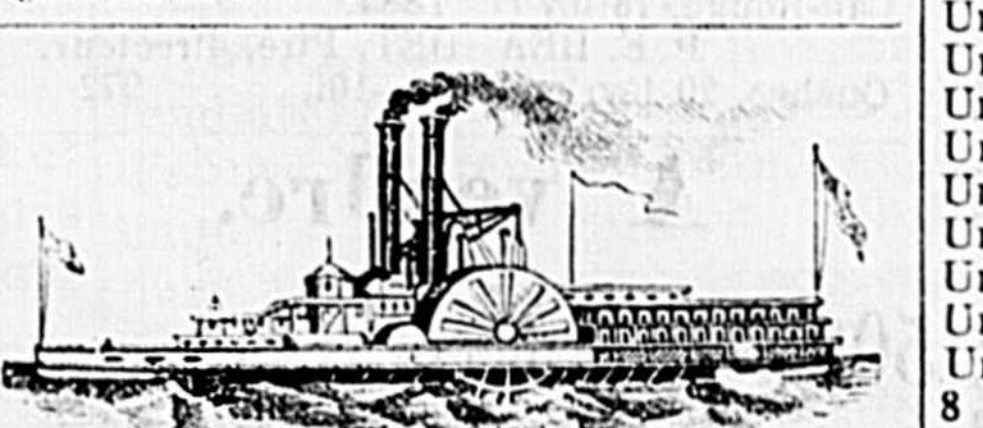


TRAVERSE DU GRAND-TRONC

Le 21 et après le 21 courant, le vapeur fera la traverse comme suit :

QUEBEC A. M.	STATION DE LEVIS A. M.
6.45 Malle pour Halifax.	
10.30 Train mixte pour Richmond et Malle pour la Rivière du Loup.	7.30 Malle de l'Ouest P. M.
	1.30 Malle de la Rivière du Loup.
	3.00 Train mixte de Richmond.
4.30 Train des marchandises pour la Rivière du Loup.	7.30. Train mixte de Richmond et Malle de Halifax.
7.00 Malle pour l'Ouest.	

Le temps et la glace le permettant. Voyages intermédiaires pour fret. Québec, 23 avril 1884. 1024



La Compagnie de Navigation à vapeur du St-Laurent.

LE VAPEUR "UNION,"

CAPITAINE BARRAS.

PARTIRA du quai St-André, le MARDI 6 MAI prochain, à 7.30 A. M. pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! faisant escale à la Baie St-Paul, les Eboulements, l'île aux Coudres, la Malbaie, la Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse St-Joseph.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la compagnie, quai St-André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 23 avril 1884. 1022



SOUMISSIONS

POUR UNE SECONDE EMISSION

—DES—

DEBENTURES

—DU—

NOUVEL AQUEDUC

—DE LA—

Cité de Québec.

DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à QUATRE HEURES P. M.

LE JEUDI, QUINZE MAI PROCHAIN,

pour l'achat de tout ou partie de

\$100,000

de Debentures du nouvel aqueduc de la cité de Québec.

Ces Debentures portant 5 0/0 d'intérêt payables tous les six mois, les premiers jours de JANVIER et de JUILLET, sont rachetables dans trente ans. Elles sont de mille et de cinq cents piastres chacune.

Bureau du Trésorier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Québec, 7 avril 1884.

C. J. L. LAFRANCE, Trésorier de la Cité. 1021

DEMENAGEMENT

James C. Paterson

A transporté son magasin au

No 47, DE LA RUE BUADE,

Local antérieurement occupé par MM. Burton et Clément et contigu au magasin de

MM. BEHAN BROS.

Québec, 31 mars 1884. 1062

à louer.

LES 2ème et 3ème étages de la partie Sud-Ouest, et le 1er étage de la partie Nord-Est d'une maison de première classe, en brique à 3 étages, située dans le quartier Montcalm, rue Plessis, No 20 ; avec hangar et étable en brique à 3 étages, en voie de construction.

S'adresser à

CHS CINQ-MARS, Rue Buade. Québec, 21 mars 1884—3fp. 1018

GRANDE VENTE

DE

MARCHANDISES

ENDOMMAGÉES.

Ex S. S. "Austrian."

NOUS vendons en ce moment le contenu de seize ballots et caisses, consistant en

Twoeds Anglais et Ecossais, Etouffes à Robes et Velveteens, Cotons et Toiles, Tapis Tapisseries et Brussels.

Le tout ayant été endommagé par l'eau au dépôt du Grand Tronc, à Lévis, sera vendu à un immense sacrifice.

Dans le but de clarifier les marchandises ci-dessus en peu de jours, nous les avons toutes marquées sans égards, au prix courant, offrant ainsi au public l'occasion unique d'obtenir des marchandises de première classe à un prix nominal.

Le plus bas prix comptant est marqué sur chaque article.

Behan Bros.

P. S.—De nouvelles marchandises nous arrivent constamment par les steamers de chaque semaine.

LOTÉRIE

En faveur de la Société du

Sacré-Cœur de Jésus,

Pour la fondation d'une bibliothèque dans le

Collège de Ste-Marie de la Beauce,

SOUS LE PATRONAGE DU

Révd M. J. C. A. CHAPERON

PRÊTRE, CURÉ.

Un Eventail.....\$25 00

Un Revolver à 6 coups.....5 00

Un tableau synoptique des Papes.....6 00

Un.....5 00

Un.....5 00

Un.....4 00

Un.....4 00

Un.....4 00

Un.....3 00

Un.....3 00

8 lots évalués à.....55 00

Prix du Billet :

15 CENTIMS seulement

25 cts pour 2 Billets.

Le but qu'on en vu les organisateurs de cette loterie étant d'aider à la fondation d'une bibliothèque dans le Collège des Frères de Ste-Marie de la Beauce, le comité et les membres de la société du Sacré-Cœur espèrent recevoir l'encouragement général.

Toutes les présentations ont été prises pour donner satisfaction au public.

M. Thomas Lessard, N. P., est l'agent général, à qui toutes demandes de billets ou correspondances devront être adressées comme suit :

M. THOMAS LESSARD, N. P., Agent général, Ste-Marie, Beauce.

C. B. LANCTOT,

268, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

—to—

MANUFACTURE

DE

Statues en Plâtre

et Carton pierre,

Décorations d'Eglises,

Vitraux,

Chemins de Croix,

Peinture à l'huile,

Chasubleries,

Dais, etc.

Spécialité de

Bannières,

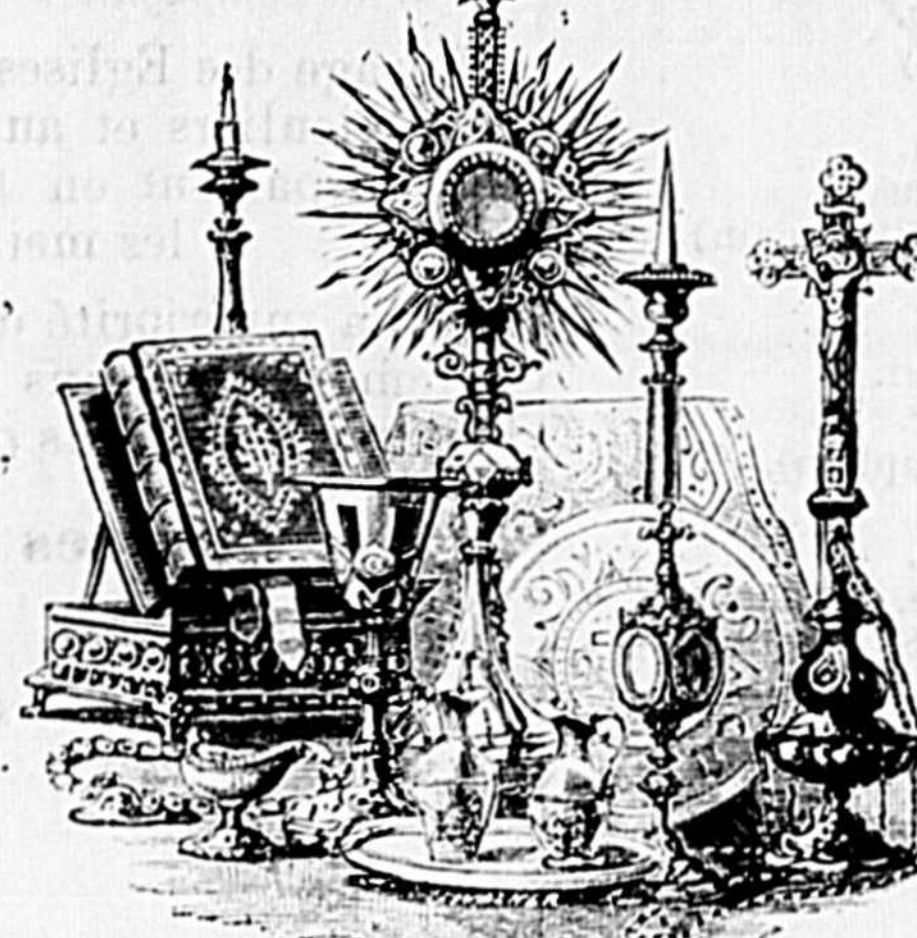
Drapeaux

et Colliers,

Insignes, etc.

pour fêtes nationales

et religieuses.



IMPORTATION

DE

Chasubleries,

Bronzes et Orfèvreries,

Soies,

Fleurs,

Lustres et Candelabres,

Encens,

Cierges,

Chandeliers,

Huiles pour lampes,

Vin de Messe

et de Table.

NOUS avons l'honneur d'annoncer aux messieurs du clergé et communautés religieuses en général, que nous avons fait construire un nouvel étage au-dessus de notre magasin actuel pour l'agrandissement de nos ateliers de moulage et de décorations, et afin de donner une plus grande étendue à notre commerce. Nous augmentons en même temps le chiffre de nos importations pour arriver plus sûrement au but que nous nous proposons, de vendre à meilleur marché que n'importe quelle autre maison, tout en continuant de ne garder que des articles de 1ère classe.

Nous recevons vers la fin d'avril, l'assortiment le plus complet de chasubles en moire antique de soie et en drap d'or, brodées ou satin, beaux et nouveaux patrons, depuis les bas prix de \$25.00, ce qui est un grand avantage, jamais offert jusqu'ici. Les mêmes proportions seront établies pour tout ornement tel que chapes, voiles, étoles, etc., etc.

Le département des bronzes et d'orfèvreries subira aussi une réduction qui méritera d'être notée.

Le nombre de nos modèles de statues devant être augmenté de beaucoup d'autres, qui doivent sous peu nous arriver d'Europe et compléter le plus bel assortiment et nous permettra de satisfaire à toute commande, dont on voudra bien nous honorer, et ce à des prix tout à fait exceptionnels.

Désirant nous convaincre de ce que nous avançons, nous sollicitons bien respectueusement la faveur d'une commande, laquelle recevra toute notre attention, et sera exécutée avec soin.

Avec cet espoir nous demeurons vos très humbles serviteurs,

C. B. LANCTOT,

Québec, 1er avril 1884.—1an.

LE TIERS-ORDRE

DE

Saint-François.

OPUSCULE

CONTENANT L'ENCYCLIQUE «AUSPICATO» LA NOUVELLE CONSTITUTION DU TIERS-ORDRE, LE NOUVEAU CÉRÉMONIAL.

UNE NOTICE SUR LA VIE

DE S. FRANÇOIS, UNE NEUVAIN EN SON HONNEUR, ÉCLAIRCISSEMENT ET EXPLICATIONS SUR LE TIERS-ORDRE, ETC., ETC.

Par l'abbé H. BARIL.

Directeur du Grand Séminaire des Trois-Rivières.

OUVRAGE indispensable aux Tertiaires et à tous ceux qui désirent connaître le Tiers-Ordre.

Prix : 15 Cts. Relié : 25 Cts.

Le même ouvrage, augmenté de l'office de la Très Ste Vierge et de quelques autres prières, relié, 30 cts.

Remise libérale offerte aux libraires.

S'adresser à l'auteur ou à

MM. AYOITE & CIE,

Libraires aux Trois-Rivières.

Québec, 27 mars 1884.—3s3p. 997

Cloches à vendre.

VENANT d'être reçues plusieurs cloches avec leurs montures et garanties du poids

de 50 lbs.

39

21

16

12

151

550

S'adresser à

M. N. HARDY,

Labraire, Basse-Ville.

Québec, 17 janvier 1884. 956

Institutrice demandée.

LA Municipalité Scolaire de St-André, comté de Kamouraska, demande une INSTITUTRICE D'ÉCOLE MODELE SACHANT TOUCHER L'ORGUE.

De bonnes recommandations seront exigées. Pour les conditions, s'adresser au Président des Commissaires, St-André, comté de Kamouraska.

Québec, 17 avril 1884—GE. 1013

BAZAR

DE

S. JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

Sous le haut patronage de

MGR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces dérèglements, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dysenterie, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit :
"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Surtout, depuis que j'ai été atteint de maux de tête, vos pilules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médicament je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente."
W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BROS., Franklin St., Richmond, Va., 3 juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.
"Je ne me suis depuis longtemps des PILULES D'AYER. Jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables."
Media, Texas, 17 juin, 1882.

La Constipation guérie.
Le REV. FRANCIS R. HARLOWE, évêque d'Albany, dit : "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai à en avoir assez, et à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompt et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendues par tous les Droguistes.

Vitres colorées

Ne coûtant qu'une bagatelle !

LE SOUSSIGNÉ AYANT ÉTÉ NOMMÉ

Unique Agent

DANS CE DISTRICT POUR LE

"Glacier" patenté

POUR DÉCORATION DES FENÊTRES

est prêt à recevoir des commandes pour l'embellissement des Églises, Chapelles, résidences privées, Salles publiques, etc., etc.

Contrairement à beaucoup d'autres articles inventés pour la décoration des fenêtres, celui-ci ne peut être effacé, défiguré par le nettoyage ou avarié par le froid.

Les ciels-ouverts pour escaliers, les panneaux de portes, les lumières de côté, les conservatoires, les lavatoires, les bibliothèques, etc., sont gentiment embellis par la

Décoration-Glacier ! !

Les Hôteliers le trouveront très utile pour perfectionner les fenêtres ayant vu leur arrière.

On peut voir des échantillons, obtenir des informations et donner des ordres chez DAWSON & CIE, 72, rue St-Pierre, ainsi que chez l'agent

WM M. MACDONALD,

Rue St-Jean, 84

Québec, 11 août 1883—

NOUVELLE

Montre-Boussole

LUMINEUSE,

Indispensable aux

Voyageurs, Chasseurs, Marins, Militaires, Pêcheurs.

EXPOSITION NATIONALE SUISSE, 1883.

CETTE nouvelle montre d'une construction

très solide et élégante, est à Remonter au

Pendant, mise à l'heure par la couronne du

remontoir, échappement cylindre 6 Rubis, double

cadran lumineux, heures et points cardinaux, au moyen desquels on voit distinctement

les heures et la direction que donne l'aiguille aimantée, toute la nuit, dans la plus grande

obscurité et les brouillards, sans lumière.

Reglage très exact. Garantie.

Prix : { avec boîte métal Francs 20.—

{ argent 25.—

{ or 18 Kts. 80.—

10% d'escompte sur commission de 6 pièces.

Envoi contre remboursement ou après

réception du montant par chèque ou mandat

postal. Pour ordre importants, valeur à 60 jours

par remise de banque.

On cédait la vente exclusive pour certains

rayons et contrées à des agents pouvant fournir

des références de 1er ordre.

JOANNON-BALTSBERGER,

Fabrique d'horlogerie,

Berne [SUISSE].

Mon nouveau procédé lumineux ne contient

aucun vestige de phosphore, il est inaltérable et

dure indéfiniment.

Québec, 9 avril 1884—101. 1008

Bazar annuel

En faveur de l'Hôpital du

Sacré-Cœur de Jésus

QUI se tiendra dans le courant de l'automne

prochain, à la Salle Jacques-Cartier, St-

Roch, sous le patronage distingué de Sa Grâce

Mgr l'Archevêque de Québec et de Messieurs

les membres du clergé. Les dames dont les

noms suivent présideront au bazar.

Table du Sacré-Cœur : Mme Aug. Laberge,

Mmes Lucias et Léda Laberge.

Table St-Jean-Baptiste : Mme G. Roy.

Table St-Roch : Mmes Japhet Rouleau, J. Picard, E. Renaud.

Table St-Vincent de Paul : Mmes P. Roussel, J. Lachance.

Table St-Alexandre : (patronnée par MM. les

Boucliers) Mmes Bruno-de-Lamarre, G. Pelletier, E. Clark, S. Aré.

Table St-Anne : Mmes E. Couillard, C. Gagnon, P. Cunningham.

Table St-Joseph : (patronnée par l'Union

St-Joseph, St-Roch, St-M. de Drouin, Ls

Ol. Villeneuve, P. X. Beaudouin, Elz. Tremblay, Adj. Renaud.

Table St-Famille : Mmes P. Déchêne, J. Carley.

Table Sts-Anges : (rafranchissements) Mmes

E. Gauvin, J. E. Latulippe.

Les personnes charitables ayant quelques

articles à offrir, sont respectueusement priées

de les envoyer aux Dames ci-dessus nommées.

P. LESSARD, Ptre, Directeur.

Québec, 19 mars 1884. 993

Télégraphe d'alarme de Québec

- 1 rue Ste Ursule, station centrale.
- 2 Ste Anne et Auteuil.
- 3 Grisons et Ste Geneviève.
- 4 Haldimand et St Louis.
- 5 Jardins et Ste Anne.
- 6 Buade et Fort.
- 7 S. Eustache et S. Georges.
- 8 Ste Famille et Hébert.
- 9 Séminaire de Québec.
- 10 Ste Juliette d'Artigny.
- 11 S. Jean et Collins.
- 12 Palais et Mac-Mahon.
- 13 S. Jean et S. Stanislas.
- 14 Chantier Dinning, (Champlain).
- 15 Epicerie Taylor.
- 16 rue Champlain, 474.
- 17 S. Jean et Sutherland.
- 18 Dégigny et S. Olivier.
- 19 Maison Giblin (Champlain).
- 20 rue Champlain, 103.
- 21 Dalhousie et Arthur.
- 22 Côte de la Montagne, au bas.
- 23 Sault-au-Matelot et S. Jacques.
- 24 Côte Dambourges et S. Paul.
- 25 S. François et la Chapelle.
- 26 Lemesurier, rue S. Paul.
- 27 Marché S. Paul, station.
- 28 Prairie et S. Dominique.
- 29 Fossés et Pont.
- 30 S. Valier et la Chapelle.
- 31 L'Eglise et S. Joseph.
- 32 Dorchester et N. D. des Anges.
- 33 S. Valier et Bellevue.
- 34 Colomb et Nelson.
- 35 S. Anselme et S. Joseph.
- 36 Caron et la Reine.
- 37 Reine et Couronne.
- 38 Arago et Turgeon.
- 39 Reine et Pont.
- 40 S. Dominique et S. François.
- 41 Dorchester et Ryland.
- 42 Artillerie et Ste Julie.
- 43 S. Augustin et S. Patrice.
- 44 S. Patrice et Berthelot.
- 45 S. Amable et S. Amable.
- 46 rue S. Amable, Bon Pasteur.
- 47 Grande Allée, Ste Brigitte.
- 48 S. Jean et Salaberry.
- 49 Ste Claire et Richelieu.
- 50 S. Jean et Ste Geneviève.
- 51 Robitaille et Latourelle.
- 52 S. Augustin et S. Georges.
- 53 Parlement.

Unités métriques internationales

Le mètre (dix-millionième partie du quart du méridien terrestre, vaut 3 pieds 3 pouces, ou 1 verge et 1/10.

Le décimètre (10e du mètre) vaut 4 pouces anglais, ou une largeur de main.

Le centimètre (100e du mètre) vaut 3 lignes, ou 3/8 de pouce, largeur du bout du petit doigt.

Le millimètre (1000e du mètre) vaut 1/3 de ligne.

Le décimètre (10 mètres) vaut une demi-chainé, ou 2 perches, ou 11 verges, ou 33 pieds.

Le hectomètre (100 mètres) vaut 5 chainés, ou 110 verges, ou près de 2 arpents.

Le kilomètre (1000 mètres) vaut 50 chainés, ou 1100 verges, ou environ 2 1/2 de mille.

Le mètre carré vaut 1 verge carrée et 3/10, ou près de 11 pieds carrés.

L'are ou décadre carré vaut 4 perches carrées anglaises, ou 120 verges carrées.

L'hectare ou hectodécade carré vaut 2 acres 1/2, de sorte que 2 hectares font 5 acres.

Le kilomètre carré vaut environ 2 1/2 de mille carré, de sorte que 5 kilomètres carrés valent environ 2 milles carrés.

VOLUMES ET CAPACITÉS

Le mètre cube, ou stère, ou tonneau, vaut 1 verge cube et 3/10, soit 34 pieds cubes, ou 220 gallons, ou près de 2 minots.

Le litre ou décimètre cube vaut environ 1 pinte.

Le décalitre (10 litres) vaut 2 gallons et 1/5.

Le hectolitre (100 litres) vaut 22 gallons.

La tonne métrique (poids d'un mètre cube d'eau) vaut l'ancienne tonne canadienne, ou un peu plus que la tonne anglaise.

Le quintal métrique vaut 2 fois l'ancien quintal canadien, ou 2 fois et 1/5 le quintal anglais.

Le kilogramme (poids d'un litre d'eau) vaut 2 livres et 1/5 (avoirdupois), de sorte que 5 kilogrammes valent 11 livres.

Le gramme (poids d'un centimètre cube d'eau) vaut 1/28 d'once, ou un peu plus qu'une demi-dragme.

R. MORGAN,

Marchand de musique,

Désire appeler l'attention du public sur un

assortiment d'articles récemment reçus,

(six caisses) où ceux qui désirent acheter un

cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix

modéré. Cet assortiment est trop considérable

pour qu'il soit possible d'en faire ici l'énumération,

mais on se bornera à mentionner deux

livres qui seront bien accueillis et formeront un

bon complément aux œuvres musicales

de la famille, savoir : Chansons de la France, con-

tenant 60 des plus belles romances françaises,

etc., avec accompagnements complets de piano-

forte et accessoires. Prix : en brochure, \$1.00 ;

richement relié en toile bleue et dorée, \$1.50.

Les Chansons populaires du Canada, volume

magnifiquement relié dans le même genre que le

précédent, sont aux mêmes prix.

Des exemplaires seront envoyés par la poste

franco sur la réception du prix spécifié.

Une visite est respectueusement sollicitée.

R. MORGAN,

Marchand de musique,

8, rue La Fabrique.

Québec, 25 février 1882.

Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE

LUNDI, 17 SEPTEMBRE 1883.

Les trains circuleront comme suit :

	Mixte	Malle	Expres.
Départ de Mont- réal pour Qué- bec	3.00 p. m.	10.00 p. m.	
Arrivée à Québec	9.50 a. m.	6.30 a. m.	
Départ de Québec pour Montréal	9.15 a. m.	0.00 p. m.	
Arrivée à Mon- tréal	4.15 p. m.	6.30 p. m.	

Tous les trains de passagers de jour sont

pourvus de magnifiques chaises palais, et ceux de

la nuit de chaises dorées.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal

et de Québec à 4 P. M.

En connexion avec le chemin de fer du

Grand Tronc et le chemin de fer Canada Atlan-

tic.

BUREAUX DES BILLETS :

Vis-à-vis l'Hôtel St-Louis—QUEBEC.

143, Rue St-Jacques, MONTREAL.

A. DAVIS, Surintendant.

LOUIS JOBIN,

STATUAIRE

COIN DES RUES CLAIR FONTAINE

et BURTON,

QUARTIER MONTCALM,

QUEBEC.

Québec, 5 mai 1883. 785

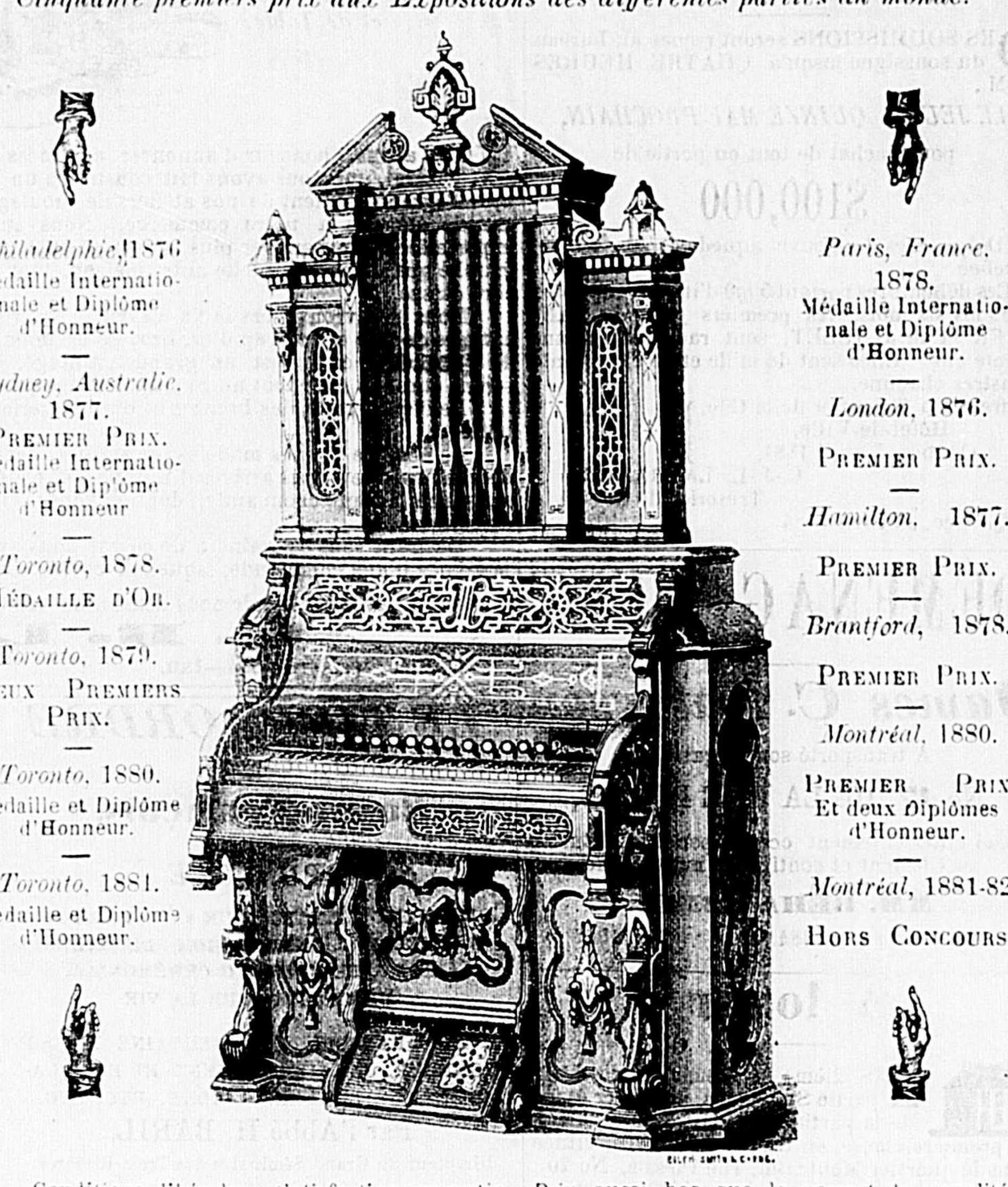
Orgues-Harmoniums "DOMINION,"
FABRIQUES SPECIALEMENT POUR
L. E. N. PRATTE,

Par la Compagnie d'ORGUES et de PIANOS "DOMINION," de Bowmanville, Ont.
à l'usage des Églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue garantis pour 5 ans, et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUIVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère.

La supériorité des Orgues-Harmoniums "DOMINION" a été universellement reconnue par LES PLUS GRANDES DISTINCTIONS et les Premiers Prix partout où ils ont été exhibés.

Orgues d'Eglise, Orgues à 2 claviers, Orgues à pédales.

Cinquante premiers prix aux Expositions des différentes parties du monde.



Conditions libérales. Satisfaction garantie. Prix aussi bas que le permet la qualité supérieure de ces instruments. Catalogues illustrés expédiés sur demande. Une centaine d'instruments toujours en magasin. Prix de \$50.00 à \$1000.00. S'adresser à

L. E. N. PRATTE,

"DEPOT GENERAL DES ORGUES DOMINION,"

280, rue Notre-Dame, MONTREAL.

N. B.—N'ayant plus d'agence à Québec, les MESSIEURS DU CLERGÉ qui auraient besoin d'ORGUES, sont respectueusement priés de s'adresser directement à Montréal, où ils seront certains de trouver l'assortiment le plus complet qu'il y ait au Canada. Québec, 8 mars 1884—15 nov. 83—lan21js. 909

C. O. BEDARD,
MEUBLIER
No 288 RUE SAINT-JOSEPH.

(En face de son ancien poste et sur le terrain de l'ancien cimetière)

SAINT-ROCH

A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambre à coucher, de Salon, de Salle à diner, etc., etc.

Corniches et Tapis posés avec ordre. Son nouvel atelier lui permettra de

prendre un plus grand nombre de commandes, de les exécuter avec prompti-

tude et à des prix TRES MODERES.

Québec, 11 avril 1883.—lan

Y

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

1883—Arrangement d'Hiver—1884

Le et après le LUNDI, 10 décembre, les

convois de ce chemin de fer circuleront

tous les jours, excepté les dimanches, comme

suit :

Quitteront la Pointe Lévis

Pour Halifax et St-Jean à 7.30 A. M.

Pour la Rivière du Loup et Ste-Flavie à 11.20 A. M.

Pour la Rivière du Loup à 5.15 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis

De Halifax et St-Jean à 7.20 P. M.

De la Rivière du Loup à 1.30 P. M.

De la Rivière du Loup à 6.00 A. M.

Le Pullman quittant Lévis les Mardi, Jeudi

et Samedi va jusqu'à Halifax, et celui partant

les Lundi, Mercredi et Vendredi, va jusqu'à

St-Jean.

Tous les trains circuleront d'après le temps

officiel de l'Est.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. B., 6 décembre 1883.

Québec, 11 décembre 1883. 1105

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECUEIL de nouvelles en l'honneur de la Ste

Vierge, suivi d'une nouvelle à Ste Anne.

Nouvelle édition. Petit livre in 32. Prix 6 cts,

la douzaine 40 cts, le cent \$3, franco par la

poste.

Nous engageons les personnes pieuses à se

procurer ce petit recueil pour le 29 novembre,

jour où commencent la neuvième préparatoire à la

fête de l'Immaculée Conception.

En vente chez

CADEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les

libraires de Québec.

Québec, 17 nov. 1882. 685



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du

Canada et de Terre-Neuve pour le

transport des Maltres